



DATE
19/08/2024

EXPÉDITEUR
Nicolas DURST

DIRECTION / SERVICE
ENVIRONNEMENT / Environnement Sports
Nature

REFERENCE

CONTACT : Nicolas DURST
TEL : 04 75 79 81 30
COURRIEL : ndurst@ladrome.fr

PIÈCES JOINTES
- Présentation de l'ASN
- Présentation de Framatome Romans
- Présentation du secrétariat de la CLI
- Rapport d'activité et budgétaire 2023

DESTINATAIRE(S)

Mesdames et Messieurs les membres et partenaires
de la Commission Locale d'Information Framatome
Romans

COPIE(S)

Fabien LIMONTA, Conseiller départemental,
Président de la CLI Framatome Romans

Franck LAUGIER, Directeur de Cabinet

James GUERIN, Chef de Cabinet

Éric PHÉLIPPEAU, Vice-président, chargé de la
transition écologique, de l'environnement et de la
biodiversité

S/ COUVERT

Isabelle POCHELON, Cheffe de service
Environnement Sports Nature

visé

Laurent TROUILLET
Directeur Environnement

Valérie BÉRANGER
Directrice Générale Adjointe Aménagement

Myriam ROBERT
Directrice Générale des Services

OBJET

**Compte-rendu de l'Assemblée
plénière de la CLI Framatome
Romans du 28 juin 2024**

COMPTE-RENDU DE REUNION

L'Assemblée plénière de la Commission Locale d'Information (CLI) Framatome Romans s'est tenue le vendredi 28 juin 2024 de 14h00 à 15h45 et a réuni 18 personnes (11 membres, 8 invités).

Introduction de la séance plénière : Philippe LABADENS – Vice-Président de la CLI Framatome Romans

En l'absence de Monsieur LIMONTA, cette première Assemblée plénière de l'année est présidée par Monsieur Philippe LABADENS, Vice-Président de la CLI Framatome Romans.

Ce dernier rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée plénière a été validé lors de la réunion de Bureau qui s'est tenue le 21 mai dernier.

Par ailleurs, Monsieur LABADENS tient à rappeler aux membres et partenaires présents que cette réunion se tient, exceptionnellement sans présence de la presse.

En effet, à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale annoncée par le Président de la République le 9 juin dernier, cette Assemblée plénière se déroule au cours de la période de réserve électorale.

Il est rappelé que cette réunion présente un caractère réglementaire et récurrent et qu'aucune contrainte inhérente à la période ne justifiait qu'elle soit annulée ou reportée. La décision d'organiser la plénière à huis clos a été guidée par la recherche d'une solution permettant le maintien de la réunion et la participation des partenaires pour qui l'absence de la presse constituait un pré-requis.

Toutefois, la publicité des contenus et des échanges sera assurée par une mise en ligne du compte-rendu et des supports présentés sur le site internet du Conseil départemental.
Cet aménagement exceptionnel ne remet pas en cause le principe d'ouverture des plénières à la presse.

1| Activités statutaires et actualités de la CLI Framatome Romans (Secrétariat de la CLI) (présentation associée annexée au compte-rendu)

Synthèse du rapport d'activité et compte-rendu budgétaire 2023

Ce rapport reprend les principales informations relatives aux activités réalisées en 2023 et dont le bilan a déjà pu être, en partie, partagé lors de l'Assemblée plénière du 16 novembre 2023.

L'année 2023 a été rythmée par le calendrier des réunions plénières (2 réunions de Bureau et 2 Assemblées plénières), une réunion publique ainsi que par les travaux relatifs au dossier d'enquête publique liée au projet URE 30ppb.

Une lettre d'information a été préparée en 2023 mais n'a pu être diffusée que début janvier 2024, quelques jours avant le démarrage de la phase d'enquête publique puisqu'il s'agissait de la thématique principale de ce numéro.

Concernant la partie budgétaire, le bilan à fin 2023 montre un déséquilibre qui s'explique par le décalage de l'enquête publique URE 30ppb qui avait été plutôt programmée en 2022. L'appui technique du bureau d'études avait donc été budgété en 2022 et les fonds de l'ASN perçus au titre de cette année. Or, l'accompagnement et le paiement de la prestation du bureau d'études ont eu lieu en 2023.

L'équilibre budgétaire doit donc s'envisager de façon pluriannuelle.

Le rapport d'activité et de compte-rendu budgétaire 2023 est soumis aux votes des membres de la CLI.

Aussi, M. LABADENS invite les membres présents à exprimer leur vote.

Monsieur DESBORDES demande s'il y a un vote uniquement ou s'il y a un vote distinct pour la partie rapport d'activité et un autre pour la partie compte-rendu budgétaire.

Il est répondu qu'il s'agit d'un document unique et que le vote porte donc sur l'ensemble du rapport.

Il est adopté à la majorité des membres présents (1 abstention : Roland DESBORDES).

Activités statutaires et calendrier 2024

La coordination des CLIs drômoises ainsi que l'animation de la CLIGEET était assurée par Margot DION. Cette dernière a changé de poste au sein de la collectivité et un recrutement est en cours afin de pourvoir à son remplacement. Dans cette attente, l'intérim est en partie assuré par Nicolas DURST.

Toutefois, l'année 2024 s'annonce comme une année « classique » pour la CLI Framatome Romans avec la tenue des 2 réunions de Bureau ainsi que de 2 Assemblées plénières. Il a également été convenu de maintenir l'organisation d'une réunion publique d'information.

La thématique de cette dernière a été arrêtée lors de la réunion du Bureau et sera donc consacrée à la sûreté des transports de matières radioactives. Elle se tiendra le 4 novembre de 19h00 à 21h00 à la salle Charles MICHEL à Romans.

Les prises de paroles s'organiseront sous un format table ronde avec les partenaires : exploitant, ASN, services de l'Etat ; mais aussi avec la CRIIRAD.

Une réunion de préparation sera organisée le 4 octobre 2024 à laquelle les membres du Bureau qui sont intéressés pourront participer.

Un temps de partage de connaissances sur la thématique des déchets a été organisé le 24 juin. Ce webinaire, organisé de façon mutualisée avec la CLIGEET, a été animé par l'ANDRA et le bureau d'études ECIA/DNUC. Il a rassemblé une douzaine de membres des deux CLIs.

Enfin, à ce stade, Framatome Romans ne peut informer la CLI sur une éventuelle organisation d'une visite pour les membres.

Un temps d'échange est proposé par Monsieur LABADENS mais aucune question n'est adressée.

2| Actualités du site Framatome Romans – Framatome (la présentation associée est annexée au compte-rendu)

Vincent GIRARD (Directeur Sûreté, Santé, Sécurité, Environnement et Protection Framatome Romans) informe qu'il est aujourd'hui accompagné de collaborateurs de l'entreprise puisqu'il a été demandé de réaliser un focus sur la thématique environnementale du rapport d'activité 2023 (présentation par Monsieur Badreddine FARES, responsable environnement) et un autre focus sur la gestion des déchets (présentation par Rémi VERCASSON, chef d'installation du périmètre Utilités et Traitement des Effluent et des Déchets).

Monsieur GIRARD débute la présentation par les éléments suivants :

Point actualités :

1/ Framatome s'inscrit dans la démarche d'EDF et a décidé que l'ensemble de ses salariés soient formés aux enjeux du changement climatique à travers des ateliers Fresque du climat.

M. FARES anime de manière régulière des ateliers, sur une demi-journée, pour les salariés du site.

Photo en page 4 de la présentation de l'exploitant : séminaire de l'ensemble des managers du site en janvier 2024 lors duquel tous les managers ont été sensibilisés.

2/ Une délégation de la Préfecture a été reçue avec le Préfet de la Drôme, Thierry DEVIMEUX, accompagné de la sous-préfète Mme SIMONIN, du directeur de cabinet et du secrétaire général. Ils ont pu visiter, pendant une ½ journée, les installations liées aux combustibles de recherche ainsi qu'aux combustibles pour les réacteurs de production d'électricité, les activités de fabrication des grilles ainsi que le poste de commandement de crise du site.

Les retours ont été positifs.

3/ La semaine dernière, la journée de la sécurité a été organisée, comme chaque année, avec la présence de différents stands animés par des salariés de l'usine. Plus de 500 salariés ont pu y participer.

12 stands ont été déployés autour des thématiques de santé, de sécurité, de sûreté, et de la radioprotection. De la sensibilisation a également pu être faite autour des gestes du quotidien dans les ateliers (sécurité, radioprotection, etc.).

4/ La réunion annuelle de convention d'alerte et d'information s'est tenue le 29 mai avec les signataires de cette convention et lie les industriels voisins. Cette réunion a d'ailleurs eu lieu sur le site de la société Courbis. Ce rendez-vous a pour objectif de créer du lien (partage des activités, des projets et des risques) entre membres et de garantir la mise à jour des informations de gestion de crise.

Chacun des industriels a une organisation de gestion de crise spécifique et il est de la responsabilité de tous d'avoir ces échanges tout particulièrement dans le cadre de modification des documents de gestion de crise.

Monsieur GIRARD évoque un évènement qui a eu lieu sur le laboratoire de recherche et développement (CRIL) le 30 mai dernier. L'information a été transmise à la CLI qui a informé les membres. Il propose que le sujet soit plus particulièrement développé lors de la prochaine Assemblée plénière quand l'analyse et le retour d'expérience auront été pleinement réalisés, mais propose toutefois d'apporter quelques premiers éléments d'information.

Cette installation relève du code de la santé publique. Elle est régie par une autorisation de l'ASN et met en œuvre de la matière nucléaire en très faible quantité, et en lien avec le statut administratif dont elle relève. Au sein de cette installation, il y a un four de traitement thermique. Le 30 mai dernier, des contrôles et des essais périodiques ont été menés. En particulier, il a été regardé la montée en température du four. Le four peut monter jusqu'à 970°C.

Une plaque d'aluminium est restée dans le four. Celle-ci a une température de fusion autour de 650°C. La plaque a fondu et l'aluminium liquide est passé au travers d'une porte guillotine du four, a coulé au sol et a formé une résine. Le contact de l'aluminium fondu et de la résine a provoqué des débuts de flamme et des fumées assez importantes.

La détection incendie a joué son rôle et les ventilations ont été stoppées.

Des primo intervenants, à savoir des salariés Framatome travaillant au CRIL, sont intervenus pour circonscrire ce début d'incendie.

Une organisation de gestion de crise dédiée a été mise en œuvre.

Le SDIS26 est intervenu avec une trentaine d'agents pour s'assurer que l'incendie était bien circonscrit.

5/ Recrutement : plus de 70 nouveaux collaborateurs ont intégré le site depuis le début d'année. L'objectif d'embauche est de près de 200 personnes cette année.

Question de M. BRET (FO) : quel est le taux de turnover sur 2022 - 2023 ?

- Réponse de M. GIRARD : il est assez faible, et ce, depuis un certain temps. Il était élevé il y a 5-6 ans, induit tout particulièrement avec le plan de départ volontaire d'AREVA et avec une pyramide des âges plutôt vieillissante. Il y a également beaucoup de postes qui sont créés pour répondre aux besoins liés aux divers projets du site.

Question de Justin BREYSSE (Ordre des médecins de la Drôme) : combien de personnes ont été exposées aux fumées lors de l'incendie ?

- Réponse de M. GIRARD : les 2 primo intervenants uniquement, qui se sont rendus à l'hôpital de Romans.

S'agissait-il de fumées radioactives ?

- Il n'y avait pas de matières radioactives mises en jeu lors de cet évènement. Dès lors qu'une fraction de matière nucléaire est utilisée au sein du laboratoire, la boîte à gants dans laquelle la matière a pu être manipulée, est systématiquement nettoyée et la matière nucléaire restante est stockée dans un coffre-fort. Lorsque l'évènement est survenu, l'ensemble de la matière nucléaire était présente dans le coffre-fort.

Présentation du rapport TSN (Transparence Sûreté Nucléaire) :

Le rapport TSN fait le bilan de l'activité 2023. Réglementairement, il doit être diffusé avant la fin du mois de juin. Il a été mis en ligne sur le site de l'exploitant : <https://www.framatome.com/medias/romans-sur-isere-publie-son-rapport-dinformation-2024/?lang=fr>

Un exemplaire papier a été distribué à l'ensemble des personnes présentes.

M. GIRARD questionne l'Assemblée afin de savoir s'il y a déjà des questions à ce stade au sujet du présent rapport.

Question de Roland DESBORDES (CRIRAD) : M. DESBORDES tient tout d'abord à souligner que le rapport est assez riche cette année et mis en ligne dans les délais.

Sur la surveillance environnementale, ne sont indiqués que les prélèvements réalisés et les lieux de prélèvements. M. DESBORDES s'intéresse surtout à la radiométrie ambiante et à la dosimétrie neutron. Il n'y a pas de résultats indiqués.

Des précisions peuvent-elles être apportées sur les balises installées et sur ce qu'elles voient ?

- Réponse de M. FARES : le rapport TSN n'apporte que quelques indications sur la surveillance environnementale. Le rapport environnemental annuel est édité en septembre et reprend de manière exhaustive les résultats des différentes analyses. L'édition 2023 sera transmise aux membres et partenaires de la CLI une fois finalisée.
10 dosimètres neutron en parallèle des dosimètres gamma sont installés autour du site. Aucun dépassement n'a été relevé.
La dosimétrie est surveillée en limite de site. Sur la partie Est (parc de stockage de cylindres), les valeurs gamma sont les plus élevées. Les dosi gamma sont un peu plus élevées qu'ailleurs mais aucun dosi neutron n'a été relevé et associé à cet entreposage.

Les mesures neutrons réalisées ne relèvent pas de valeurs au-dessus des limites de détection.

Question de Roland DESBORDES : y a-t-il un lien avec l'association Fresque du climat et les ateliers organisés ?

- Réponse de M. FARES : rappelle que l'atelier est effectivement porté par les travaux réalisés par l'association Fresque du climat et que cette mise en œuvre est réalisée en lien avec le Groupe EDF. Des salariés Framatome ont été formés pour assurer le déploiement et une contribution est versée à l'association pour chaque participant.

Question de Justin BREYSSE : souhaite savoir si M. FARES a été formé à l'animation de la Fresque du climat

- Réponse de M. FARES : oui.

Comment la pollution thermique liée aux activités nucléaires est-elle expliquée lors de l'atelier ?

- Réponse de M. FARES : l'atelier vise à expliquer, à travers les travaux du GIEC, les causes et conséquences du changement climatique. L'atelier est basé sur l'utilisation des cartes fournies par l'association et les données indiquées sur celles-ci.

La Fresque n'aborde pas spécifiquement la thématique des pollutions thermiques. Il n'y pas de carte dédiée et ce sujet n'est donc pas traité.

M. DESBORDES indique que le changement climatique n'a pas pour seule cause l'augmentation de la concentration carbone et que l'atelier ne les aborde pas toutes.

M. BREYSSE indique qu'il serait intéressant que l'atelier aborde cette thématique d'une façon ou d'une autre. Il ne s'agit pas d'un sujet négligeable.

La CRIIRAD a monté une exposition « eau et nucléaire » qui peut être proposée aux salariés de Framatome.

Rapport TSN :

- rejets liquides : les rejets sont à peu près du même ordre que les années passées.
- rejets gazeux : les activités sont assez stables dans le temps. Un nouvel émissaire est surveillé, l'émissaire « NZU » (Nouvelle Zone Uranium), qui a apporté du volume supplémentaire en termes de surveillance et de déclaration. L'acide fluorhydrique baisse un peu car des équipements ont été changés.

M. DESBORDES fait part d'une remarque : il serait opportun de différencier les sommes de limite de détection et les vraies mesures car il ne s'agit pas de la même chose.

M. FARES indique que la différenciation est bien faite dans le rapport environnemental qui est bien plus détaillé.

- surveillance environnementale : en champs proche et en champ lointain (environ 5 kms)

La surveillance de l'Isère est assurée en amont et en aval et il n'est pas noté de différence de concentration d'uranium entre l'amont et l'aval.

Une nouvelle décision réglementaire de la surveillance de l'Isère a été déployée cette année. La surveillance d'éléments chimique a été renforcée en 2023. Il faut du temps pour pouvoir ressortir une tendance mais pour l'instant, rien de particulier n'a été relevé.

Sur les rejets radiologiques, rien de particulier n'a été noté par rapport aux années précédentes.

La présentation est terminée. A ce stade aucune autre question n'est adressée.

3 | Actualités de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) (la présentation associée est annexée au compte-rendu)

Julie DUCROS (Inspectrice de la sûreté nucléaire à l'ASN) présente les éléments suivants :

1/ Les inspections en 2023 :

- 12 inspections en 2023 contre 16 en 2022 mais une inspection de revue a été organisée en mars et a mobilisé les équipes de l'ASN une semaine entière sur le site.

La liste des visites avec les thématiques abordées sont présentées sur le support et toutes les lettres de suite de ces visites sont consultables sur le site de l'ASN : <https://www.asn.fr/tout-sur-l-asn/l-asn-en-region/auvergne-rhone-alpes/usines-framatome-de-fabrication-de-combustibles-nucleaires-de-romans-sur-isere/lettres-de-suite-d-inspection#active-tab>

- Bilan qualitatif des inspections 2023

- **Points positifs :**

- Le processus de modification et de gestion des écarts est bien réalisé
- Bonnes pratiques pour l'analyse des FOH (Facteurs Organisationnels et Humaines)
- **Sensibilisation du personnel à la détection et à la prévention du risque fraude**
- Déploiement du plan de surveillance environnementale bien maîtrisé et réalisé sur le site
- Respect des engagements pour la reprise de la production d'uranium de retraitement enrichi (radioprotection)
- Gestion rigoureuse de la criticité dans les stockages
- Mise en service de la boîte à gant « Géode » qui permet de retrier certains déchets de la partie puissance du site

- **Points d'amélioration :**

- Identification des besoins de formation
- Règles de transport internes non définies (caisse de sécurisation, évènement niveau 1). Un dossier a depuis été déposé par Framatome et est en cours d'instruction à l'ASN
- Retard dans la mise en exploitation de la nouvelle zone uranium (induit par le problème de ventilation procédé). Le projet est en bonne voie et devrait débiter prochainement.
- Propreté radiologique au niveau des rectifieuses, du niveau Intermédiaire de la machine de transfert ainsi que du four de fusion de l'installation SE4. Des travaux sont en cours actuellement sur ces installations pour améliorer la propreté radiologique.
- Engagements en lien avec le génie civil non résolus (R1, points d'ancrage)

2/ Les événements significatifs 2023

18 événements significatifs ont été relevés dont un seul de niveau 1 sur l'échelle INES (Echelle Internationale des Evénements Nucléaires) vs 23 en 2022 et 22 en 2021.

Les événements liés aux thématiques environnement et transports ont été les plus nombreux avec 4 événements pour chaque thématique.

- Bilan qualitatif :

- Points positifs :
 - La présentation à chaud des événements de manière détaillée a été appréciée
 - Respect du délai de transmission des comptes-rendus d'événements significatifs (CRES)
 - La qualité des CRES reste satisfaisante
 - Présentation des événements intéressants lors des points bimensuels. Ces événements sont classés en-dessous des événements significatifs et ne sont pas portés à connaissance à l'ASN lorsqu'ils surviennent
- Points d'amélioration :
 - Vigilance sur la thématique transport à maintenir
 - Maintien de la vigilance concernant la gestion des déchets (fûts non intègres et stockage de liquides inflammables non identifiés)

- Les dossiers d'autorisation de modification : 5 dossiers d'autorisation déposés en 2023, au cours de l'année 4 dossiers ont été autorisés. Certains de ces dossiers autorisés ont été déposés avant 2023.

3/ Avis de l'ASN

- Le bilan global est positif avec une bonne qualité des échanges, une bonne tenue des délais, le respect des engagements lors de la reprise de la production d'URE (uranium de retraitement enrichi) et la bonne implication des acteurs du site lors de l'exercice de crise qui s'est tenu les 1^{ers} et 2 mars 2023.

Des améliorations restent attendues, en particulier dans le déploiement des RGE (Règles Générales d'Exploitation) qui reste à finaliser. Il reste également des attentes quant au désentreposage des déchets, et sur les événements liés aux transports.

Des sujets non traités lors des 10 dernières années apparaissent sous forme de plans d'action dans le prochain réexamen. Ces actions initialement prévues seraient donc reportées.

Enfin, de nombreux projets en cours d'étude sont annoncés. Il est important de veiller à la constitution le plus en amont possible et au suivi des dossiers.

- Les perspectives et enjeux en 2024 :

- Mise en exploitation de la Nouvelle Zone Uranium (NZU)
- Déployer les Règles Générales d'Exploitation (RGE) concernant le transport interne
- Déposer des demandes d'autorisation les plus complètes possibles
- Veiller au cadrage des formations et des compagnonnages
- Déployer la gestion de la densité de charge calorifique côté puissance avec une vigilance particulière sur les chantiers
- Améliorer la gestion des équipements sous pression et les exigences afférentes. Ce point avait déjà été adressé en 2022
- Maintenir les efforts engagés dans le respect des engagements (ancrage, sécurité des fours, gestion des alarmes)
- Maintenir les efforts pour améliorer la propreté radiologique sur certains équipements

Rapport annuel de l'ASN qui concerne Framatome Romans est disponible sur le site internet de l'autorité : <https://www.asn.fr/l-asn-informe/actualites/rapport-de-l-asn-sur-l-etat-de-la-surete-nucleaire-et-de-la-radioprotection-en-france-en-2023>

Monsieur ZELNIO, Adjoint au chef de division - chef du pôle LUDD (Laboratoire, Usines, Déchets, Démantèlement) précise que la communication de ce rapport a été faite par le Président de l'ASN et le collège en mai dernier. Un point presse est également programmé en région. La division de Lyon devait le faire le 3 juillet. Celui-ci a été décalé au 19 septembre à cause de la période de réserve électorale.

M. BRET (FO) : demande si les données des années précédentes sont également disponibles sur le site ?

- Réponse de M. ZELNIO : oui, les archives sont en ligne et consultables : <https://www.asn.fr/l-asn-informe/actualites/rapport-de-l-asn-sur-l-etat-de-la-surete-nucleaire-et-de-la-radioprotection-en-france-en-2023>

Le site de l'IRSN est également très complet pour retrouver des informations et des ressources.

Les membres n'ont pas d'autres questions à adresser à l'ASN.

4 | Focus : gestion des déchets sur le site Framatome de Romans

Présentation par Rémi VERCASSON, chef d'installation des utilités et traitement des effluent et des déchets

Les déchets peuvent provenir des différents ateliers mais aussi des chantiers en cours.

En termes de typologies de déchets, il s'agit de déchets nucléaires de Très Faible Activité (TFA) issus en large majorité de déchets technologiques compactables, des huiles, du PVC, des déchets électroniques, de la ferraille, des filtres liés aux ventilations nucléaires, des effluents issus des analyses en laboratoire ou encore de gravats issus des chantiers.

Les déchets sont gérés selon 2 voies :

- s'il y a une filière de traitement et que les déchets sont conformes aux spécifications de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs), dans ce cas, différentes opérations de caractérisation et de de préparation de colis sont réalisées avant transfert vers l'ANDRA, sur le site du CIRES (Centre Industriel de Regroupement, d'Entreposage et de Stockage) situé dans l'Aube.
- les déchets sans filière de traitement (huiles, effluents de laboratoire,...) : ils sont entreposés sur site en attendant l'ouverture d'une filière de traitement qui nécessite des évolutions techniques ou des développements spécifiques.

Bilan des déchets du site pour l'année 2023 :

Il y a une diminution de la masse totale grâce à un meilleur tri et peu de chantiers en 2023.

Fin 2022, le bâtiment AX2 a été arrêté. Ce bâtiment était dédié au traitement des déchets issus de l'ex INB 63 (activité recherche du site).

Des investigations ont été lancées sur les conteneurs historiques pour mettre à jour les analyses et se mettre en ligne avec le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR).

Des analyses chimiques ont également été lancées au niveau des huiles issues de l'unité de recherche.

Un historique de bouteillons utilisés dans le cadre de l'activité de puissance a été traité. Une certaine quantité avait été amassée. L'ASN avait demandé à l'exploitant d'agir – ce qui a été fait.

Les quantités des déchets sont exposées sur le graphique de la présentation, en page 17.

En moyenne, la réception de déchets sur l'unité de traitement des effluents et de déchets est de 17 tonnes/mois et les expéditions à 19 tonnes.

Le taux moyen d'occupation est de 65 %.

Les enjeux du site au niveau de la gestion des déchets sont particulièrement orientés sur l'optimisation de la gestion des déchets et la réduction des entreposages sur site.

Pour cela, l'exploitant vise à améliorer le tri des déchets à la source.

Par ailleurs, une campagne de traitement des déchets techniques compactables historiques va être menée sur 3 ans avec un prestataire extérieur et ce afin qu'ils soient traités dans le flux normal, avec l'ANDRA.

L'atelier de recyclage R1 va redémarrer d'ici la fin d'année et des recherches de solutions techniques sont en cours, par exemple sur la filière des huiles.

Pour y arriver, l'organisation a été renforcée et des réflexions sont en cours pour la construction éventuelle d'un nouveau bâtiment sur site pour assurer une meilleure gestion de ces déchets nucléaires.

Les équipes du pôle devraient également être renforcées à l'avenir.

Questions de Pierre MOULIN (FRAPNA) : concernant les déchets qui restent sur le site, les tonnages entreposés restent importants (environ 1 000 tonnes), il n'y a apparemment pas trop de solutions. Aussi que vont-ils devenir ?

- Réponse de Rémi VERCASSON : les plans d'actions qui vont être mis en place et les campagnes sont déjà lancées pour désencombrer le parc. Il y a 65 conteneurs de déchets qui vont être traités dans les 2 ans et demi à venir et acheminés vers les filières en place.
Les déchets pour lesquels il n'y pas encore de filière en place sont en quantité beaucoup moins importante.
Plus de 200 tonnes de déchets devraient ainsi être traitées.

Question de Roland DESBORDES : sur ces 1 000 tonnes de déchets entreposés, une certaine quantité est présente sur site depuis longtemps. Environ 200 tonnes sont traitées/an et pour arriver à écouler tout ce qui est entreposé, en plus de ce qui est généré tous les ans, cela prendra beaucoup de temps. De plus, il s'agit de déchets à faible activité à vie longue pour lesquels il n'y a pas de filière. Qu'attendez-vous ? Quelles filières sont envisagées ?

- Réponse de Vincent GIRARD : pour la majorité de ces déchets, il existe des filières. Si elles n'existent pas, des recherches sont en cours.
Il faut que le site de Romans reconstitue une fonction de traitement, de conditionnement et de caractérisation de déchets. Avec une double difficulté : être en capacité de gérer des déchets qui proviennent de l'activité puissance et l'activité de recherche. Les règles d'entreposage et de criticité de ces déchets ne sont pas les mêmes. Pour l'installation de Framatome Romans, on ne peut pas s'affranchir d'une unité de traitement de ces déchets et c'est une priorité pour le site.
La priorité est tout d'abord donnée au traitement des 65 conteneurs cités plus tôt.
L'enjeu du site est de construire une stratégie concernant la gestion de ses déchets sur les 40 prochaines années et cela passe par la mise en place d'un nouvel atelier de traitement des déchets tel qu'il était en place par le passé.

Auparavant, il y avait un incinérateur. Celui-ci a été arrêté vers 2005. C'était un équipement à l'époque qui permettait de traiter ce type de déchets.

Un atelier de recyclage, et en particulier la partie de cet atelier dite « voie liquide » devrait permettre, dans un avenir proche, de pouvoir récupérer la part valorisable de matière comprise dans ces effluents liquides et remettre l'uranium récupéré dans le cycle de production.

Roland DESBORDES : cela va dans le bon sens, le site s'en préoccupe et met des moyens.

Toutefois, il y a des déchets de maintenance et des déchets de production. Et parmi les déchets de maintenance, il y a des déchets de faible activité.

- Réponse : non, le site ne produit pas de déchets à faible activité mais uniquement des déchets acceptés dans la filière TFA.

Roland DESBORDES : est-ce qu'il y a une quantité de matière qui ne peut être traitée, comme la fluorine par exemple ?

- Réponse de Vincent GIRARD : à ce jour, la fluorine n'est plus générée sur le site, et ce depuis environ 10 ans.
Parmi les matières reçues sur le site il y a de l'hexafluorure d'uranium, des matières conventionnelles (matières chimiques,...), etc.

Roland DESBORDES : y a-t-il de la génération de matière radioactive qui devient un déchet ?

- Réponse : oui, en très faible quantité dans les activités du laboratoire.

Roland DESBORDES : l'uranium peut être récupéré avec la nouvelle station « NEPTUNE » dans les boues.

- Vincent GIRARD : oui, en effet, et les boues sont ensuite envoyées au CIRE.
- Rémi VERCASSON : dans la plupart des effluents issus du laboratoire, la concentration d'uranium dans les boues est tellement faible qu'il n'est techniquement et économiquement pas viable de le faire.

Question de Roland DESBORDES : il y a quelques années, l'activité lingerie du site générait une part importante de matière radioactive. Qu'en est-il aujourd'hui ?

- Réponse de Rémi VERCASSON : le taux de contamination du linge a fortement diminué au cours des 10 dernières années grâce aux améliorations des conditions de sûreté, de radioprotection et de sécurité des salariés. Le linge est donc moins contaminé à la base et avant traitement à la laverie.

Roland DESBORDES a une dernière question relative aux combustibles à l'EPR de Flamanville. 17 éléments ont été renvoyés au site. Quel était le mobile de leur retour ? Et est-ce que ces assemblages étaient abîmés ou détériorés ?

- Réponse de Vincent GIRARD : 17 assemblages ont bien été reçus de l'EPR de Flamanville à la demande du client. Les assemblages livrés sont identiques à ceux qui avaient été livrés initialement. Les 17 assemblages reçus n'étaient ni abîmés, ni détériorés.
Ces assemblages ont été dégainés, la matière a été récupérée. Les pastilles sont repassées dans un cycle de fabrication.
Les 17 assemblages correspondaient à ce que le site est autorisé à recevoir.

Plus aucune question n'est adressée par les membres, aussi Monsieur Philippe LABADENS lève la séance à 15h45. Il remercie l'ensemble des membres pour leur présence, ainsi que les intervenants pour leurs présentations.

Philippe LABADENS

Vice-Président de la CLI Framatome Romans

